

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20645**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master Sciences, Technologies, Santé Mention Biologie moléculaire et cellulaire, Spécialité Biotechnologies

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Pierre et Marie Curie - Paris 6 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Paris VI

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

118 Sciences de la vie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Assurer une veille technologique, scientifique, concurrentielle et/ou réglementaire

Travailler en interface avec les différents services concernés et coordonner des prestations externes.

Planifier les activités en fonction des moyens, des ressources et des délais en ayant une vision globale de l'entreprise

Planifier, gérer et coordonner un projet en Biotechnologies: de l'exécution du planning et du budget à sa réalisation.

Former et informer les équipes

Communiquer à l'oral comme à l'écrit, en français comme en anglais et adapter son discours selon l'interlocuteur

Appliquer et/ou superviser l'application de la réglementation conforme à son activité

Travailler dans le respect des Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL)/ Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF)

Activités spécifiques à la R&D/Développement/Production :

Organiser, accompagner, conduire et réaliser des projets techniques/innovants en Biotechnologies

Garantir la fiabilité des données, analyser et interpréter les résultats

Participer à des formations, des séminaires ou des colloques pour être en relation professionnelle avec les leaders d'opinion et les experts universitaires du domaine

Activités spécifiques à la Recherche clinique :

Effectuer les visites de pré-sélection, d'initiation et de fermeture des sites d'investigation et vérifier la disponibilité des ressources

Vérifier la transmission des informations de pharmacovigilance et gérer l'archivage de la documentation

Activités spécifiques à la Qualité :

Mettre en œuvre la politique d'assurance qualité (audits (fournisseurs/sous-traitants, installation...), suivi des indicateurs...)

Evaluer le caractère critique des déviations et le traitement des dysfonctionnements majeurs (actions préventives et correctives)

Elaborer et réviser le système de documentation

Qualifier puis valider les équipements

Activités spécifiques aux Affaires Réglementaires:

Coordonner la constitution des dossiers d'AMM et post AMM

Déposer les dossiers d'AMM

Effectuer le suivi des demandes d'AMM et les réponses aux questions des administrations

Compétences ou capacités évaluées :

Les capacités évaluées sont :

- avoir une expertise technologique et scientifique de haut niveau en biologie,
- maîtriser les différents domaines de la biotechnologie (santé, environnement, cosmétologie),
- mettre en œuvre une démarche expérimentale depuis sa conception jusqu'à la validation des résultats,
- organiser son travail personnel et fonctionner en équipe,
- maîtriser l'anglais scientifique.
- savoir développer son projet personnel et professionnel (identifier les métiers et les activités des bioentreprises, rédiger un *curriculum vitae* international),
- savoir développer des compétences transversales (management, communication, négociation, collaboration),
- se familiariser avec le langage, les approches méthodologiques et les pratiques propres aux bioindustries,
- savoir identifier les enjeux et les stratégies des entreprises de biotechnologies,

- faire preuve de créativité, de polyvalence et d'autonomie,
- être capable de s'adapter rapidement aux évolutions et aux besoins des entreprises et des marchés,
- savoir communiquer ses objectifs et ses résultats,
- savoir établir une analyse critique de ses résultats,
- savoir réfléchir aux perspectives futures de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités : hôpitaux et structures de santé, laboratoires de recherche publics (CNRS, INRA, INSERM, IRD, universités, ...) ou privés (instituts, fondations, ...), entreprises des secteurs pharmaceutiques ou cosmétique, de l'agro-alimentaire, des biotechnologies

Types d'emplois accessibles :

- Ingénieur R&D, chef de projet, chef de produit, chargé d'affaires marketing, ingénieur qualité, ingénieur technicommercial, attaché de recherche clinique, ingénieur conseil.
- Dans certains cas, contrat doctoral dans un laboratoire académique (financement MRES) ou dans une entreprise (financement CIFRE).

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1407 : Relation technico-commerciale

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

M1705 : Marketing

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'admission à la spécialité se fait en M2 après validation du M1 dans la mention "Biologie moléculaire et cellulaire" de master ou dans une autre formation à l'Université Pierre et Marie Curie ou non.

M1-S1

- UE d'atelier pratique (12 ECTS) - "Méthodologie en biologie moléculaire et cellulaire"
- UE fondamentale 1 (6 ECTS) - Au choix parmi l'offre proposée au M1S1 BMC
- UE fondamentale 2 (6 ECTS) - Au choix parmi l'offre proposée au M1S1 BMC
- UE de langues (6 ECTS) - Au choix parmi l'offre proposée au département de langues

M1-S2

- UE d'orientation 1 (6 ECTS) - Au choix parmi l'offre proposée au M1S2 de la mention
- UE d'orientation 2 (6 ECTS) - Au choix parmi l'offre proposée au M1S2 de la mention
- UE d'orientation 3 (6 ECTS) - Au choix parmi l'offre proposée au M1S2 de la mention
- UE d'orientation 4 (6 ECTS) - Au choix parmi l'offre proposée au M1S2 de la mention
- UE d'ouverture 1 (3 ECTS) - Au choix parmi l'offre proposée à l'UPMC
- UE d'ouverture 2 (3 ECTS) - Au choix parmi l'offre proposée à l'UPMC

2 ou 4 UE d'orientation peuvent être remplacées par un stage de recherche en laboratoire de 8 semaines en Ile-de-France (12 ECTS) ou de 14 semaines à l'étranger (24 ECTS). Il est fortement recommandé pour l'admission à la spécialité en M2 de réaliser un stage de recherche en laboratoire public ou privé lors de son M1-S2.

M2-S3 et M2-S4 (deux parcours de M2 sont proposés, "R&D Biotech-France" et "R&D Biotech-international", qui diffèrent presque exclusivement par le lieu où le stage sera effectué) :

- UE de spécialisation (NV515, 12 ECTS)
- UE de projet scientifique (NV591, 6 ECTS)
- UE d'analyse scientifique (NV551, 6 ECTS)
- UE d'ouverture au choix (3 ECTS) parmi l'offre proposée par la mention ou non
- UE d'anglais (3 ECTS)

-UE de stage en entreprise (NV599, 30 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 28 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 28 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).

En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 28 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
Par candidature individuelle	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 28 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Possibilité de VES (Validation d'Etudes Supérieures) ou VAP (Validation de votre expérience professionnelle), reprise d'études pour avoir la possibilité de s'inscrire dans la formation.
Par expérience dispositif VAE	X	Possibilité par validation des acquis de l'expérience (VAE) avec un jury composé de la manière suivante (CA du 24/03/2003) : <ul style="list-style-type: none"> • du directeur du service de formation continue ou de son représentant, • du directeur des études de l'Université Pierre et Marie Curie ou de son représentant, • du(des) responsable(s) du diplôme ou de son(leurs)représentant(s), • du correspondant formation continue de l'UFR des Sciences de la Vie ou de son représentant, • d'un professionnel compétent pour apprécier la nature des acquis, • du responsable du pôle REVA ou de son représentant (sans voix délibérative).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 14 novembre 2005

Arrêté du 19 juin 2009 publié au JO du 23 juin 2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

La spécialité "Biotechnologies" est uniquement à vocation professionnalisante. Elle permet une insertion directe des étudiants dans les entreprises de biotechnologies, pharmaceutiques et de cosmétologie. Chaque année, à l'issue de leur formation, environ 60% des étudiants sont recrutés en CDI ou CDD alors que 20% s'inscrivent pour une année d'études supplémentaires dans des écoles (ESSEC, HEC, ESCP Europe) en master spécialisé afin de compléter leur formation et que 10% poursuivent leurs études universitaires sous la forme d'une thèse d'université (financement MRESou CIFRE).

Autres sources d'information :

<http://www.master.bmc.upmc.fr/>,

<http://www.pro.upmc.fr/>

<http://www.upmc.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Pierre et Marie Curie, 4 Place Jussieu 75252 Paris cedex 05

ESTBB - Ecole Supérieure de Biologie-Biochimie-Biotechnologies

Université Catholique de Lyon
10 place des Archives - 69002 LYON

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Pierre et Marie Curie (Paris, 75)

ESTBB - Ecole Supérieure de Biologie-Biochimie-Biotechnologies

Université Catholique de Lyon
10 place des Archives - 69002 LYON

Historique de la certification :

La mention "Biologie moléculaire et cellulaire" de master a ouvert en octobre 2004 mais la spécialité "Biotechnologies" ne fonctionne qu'à partir de l'année universitaire 2014-2015.

Remplacée par la fiche nationale n°31847